

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION ET DE SEJOUR 2020 :

Tarifs :

Les tarifs incluent la TVA en vigueur au 01/01/2017. Un éventuel changement du taux de TVA entraînera la modification des prix de vente.

Réservations :

Les réservations sont strictement nominatives et ne peuvent en aucun cas être transmises, cédées ou sous-louées sous peine de nullité.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

La location n'est définitive qu'après versement de l'acompte et signature par les 2 parties du contrat de location :

25% du montant total du séjour et éventuellement le montant de l'assurance et signature du contrat.

Le séjour est automatiquement annulé si le contrat de location ne nous est pas renvoyé signé dans les 8 jours (voir annulation).

Horaires :

La réception est ouverte de 8h à 12h et de 15h à 19h en juillet et août et de 8h à 12h et de 16h à 19h en mai, juin et septembre.

En haute saison les locations de chalets débutent le samedi à 15h et se terminent le samedi suivant à 10h.

En basse et moyenne saison, location le jour de votre choix, à partir de 16h et jusqu'à 10h.

Les locations d'emplacement débutent à 15h et se terminent à 12h. L'emplacement doit être restitué dans son état initial.

En cas d'arrivée le matin, il est indispensable de réserver la nuit précédente.

Annulation :

En cas d'annulation, vous resterez devoir les frais de dossier (20€) plus, à titre d'indemnité de rupture du contrat de location :

- Un montant égale à 25% du coût du séjour (locatifs et emplacement) si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
- Un montant égale au coût total du séjour (locatif et emplacement) si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

Une assurance annulation est proposée au tarif de 12€ par séjour (max. 30 jours) pour les emplacements

et de 15€ par semaine pour les locatifs (ou 2.20€ par nuit pour les courts séjours), voir conditions générales d'assurance Axelliance.

Locations :

Le nombre de personnes occupant un locatif ne peut excéder la capacité indiquée au tarif (personne en surnombre non acceptée).

Les locatifs contiennent les équipements nécessaires à votre séjour. Seuls les draps sont en supplément (20€ par personnes sous réserve de disponibilité).

Les tarifs incluent l'eau, l'électricité et le gaz dans les conditions normales d'utilisation. Toute utilisation disproportionnée pourra faire l'objet d'une facturation.

De même, toute prestation consommée non prévue au départ fera l'objet d'une facturation complémentaire.

Animaux :

Ils sont tolérés sur le camping (sauf les chiens de catégories 1 et 2), s'ils sont tatoués (ou pucés) et vaccinés.

Ils doivent être tenus en laisse, muselé le cas échéant, et ne causer aucune gêne au voisinage. Ils ne doivent pas être laissés sans surveillance sur les emplacements ou dans les locatifs.

Retard :

Tout retard à l'arrivée doit nous être confirmé par écrit.

Sans informations de votre part, nous nous réservons la possibilité d'attribuer l'emplacement ou le locatif à d'autre client dès le lendemain 12h.

Le paiement intégral des prestations demeure exigé et l'éventuel retard ne donne droit à aucune réduction sur le prix initialement convenu.

Règlement du solde :

Le solde du séjour est intégralement payable 30 jours avant la date d'arrivée, sans relance de notre part.

Le non versement du solde entraîne automatiquement l'annulation de la réservation et l'application du paragraphe « Annulation ».

Dépôt de garantie :

Pour les locations des chalets, il vous sera demandé un dépôt de garantie de 200€. Cette somme sera restituée le jour du départ ou au plus tard par courrier dans les 15 jours suivant le départ, éventuellement minorée des manquants et/ou réparations.

Les locatifs doivent être rendu propre, nettoyé, rangé et frigo dégivré : Si ce n'est pas le cas, une somme forfaitaire de 70€ sera retenue sur le dépôt de garantie.

Mode de paiement :

Les paiements de l'acompte et du solde peuvent s'effectuer en espèces, par chèque, par carte bancaire, par virement ou en chèques vacances.

Les éventuels frais bancaires sont à la charge du client.

Visiteurs utilisant les infrastructures (hors piscine) du camping :

Dès leur arrivée, les visiteurs doivent impérativement passer au bureau d'accueil pour s'inscrire et s'acquitter de la redevance prévue au tarif.

Cette redevance ne donne pas droit d'accès à la piscine. Leurs véhicules doivent être stationnés à l'extérieur du camping.

Emplacement utilisé avec occupants absents :

Aucune réduction ne sera accordée si les occupants s'absentent une ou plusieurs nuits au cours de leur séjour.

Départ anticipé :

Aucun remboursement ne sera accordé en cas de départ anticipé. Dans certain cas, l'assurance Annulation pourra être sollicitée.

Sécurité :

Toute anomalie de fonctionnement des appareils et équipements électriques ou à gaz ou du service d'eau doit immédiatement être signalée à la réception.

Dans tous les cas vous devez vous conformer aux consignes de sécurité affichées dans chaque locatif, en particulier l'utilisation des lits superposés est interdite aux enfants de moins de 6 ans.

L'utilisation de barbecues électriques, planchas, plaques de cuisson, etc... et de barbecues au charbon est strictement interdite sur les emplacements.

Sous réserve de respecter les consignes de sécurité spécifique, vous pouvez utiliser les barbecues collectifs installés dans la zone sécurisée.

En cas de vent ou d'extrême sécheresse, la Direction du camping se réserve la possibilité d'interdire temporairement l'utilisation des barbecues.

Règlement intérieur :

Toute personne présente sur le camping doit prendre connaissance et respecter les consignes de sécurité et le règlement intérieur affichés à la réception.

Le non-respect de ces règlements, en particulier pour des motifs de sécurité et/ou de voisinage pourra entraîner l'exclusion définitive du terrain sans remboursement ni indemnités.

En particulier, doivent être respectés : le port du short interdit à la piscine, l'interdiction de circulation des véhicules entre 22h30 et 7h30 et le silence impératif entre 22h00 et 7h00 (sauf mercredi et dimanche en haute saison entre 23h30 et 7h00).

Réclamations :

Les réclamations relatives au déroulement du séjour doivent être portées à la connaissance de la direction pour trouver une solution rapide.

Un registre est à disposition des clients à la réception.

Toute réclamation sur l'état des locatifs ou l'inventaire doit être portée à la connaissance de la direction au plus tard avant 18h le soir de l'arrivée. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte : le locataire sera donc tenu pour responsable des éventuels manquants ou dégâts constatés.

Responsabilité :

La direction du camping ne saurait être tenue pour responsable des vols, dommages ou accidents survenant à vos biens personnels, équipements ou véhicules durant votre séjour. La direction du camping décline toute responsabilité pour les perturbations, interruptions ou empêchements de votre séjour causés par des événements extérieurs, phénomènes naturels et climatiques ou cas de force majeure (conditions météorologiques, restriction d'eau, grèves, panne d'électricité, etc.)